



Communiqué de presse – 12 décembre 2012

Energies renouvelables : le soutien fort de l'Europe

France Energie Eolienne se réjouit des conclusions du Conseil européen du 3 décembre 2012 sur les énergies renouvelables.

Les ministres de l'Energie des 27 pays de l'Union ont missionné la Commission européenne pour élaborer des recommandations sur l'après 2020, en insistant, notamment, sur la nécessité de lever les barrières administratives et de faciliter l'accès au crédit des renouvelables.

Des recommandations qui tombent bien à la veille de l'ouverture du grand débat national sur la transition énergétique.

Le Conseil a rappelé la nécessité d'accroître au-delà des 20% prévu pour 2020 la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, et la nécessité de donner une perspective de long terme étant donné les temps de développement des projets d'énergies renouvelables.

France Energie Eolienne partage cette analyse et **rappelle son ambition de 40GW d'éolien terrestre et 15 GW d'éolien offshore en 2030**, pour atteindre 25% de la consommation d'électricité.

FEE se positionne pour la fixation d'objectifs européens et nationaux à l'horizon 2030.

La contribution des énergies renouvelables à la croissance européenne et à la création d'emplois est une des motivations essentielles du Conseil pour leur renouveler son soutien. **En France, l'emploi éolien pourrait passer de 10 000 emplois à 100 000, si une nouvelle impulsion est donnée.**

Par ailleurs, **le Conseil insiste sur la nécessité de lever les barrières administratives, faciliter l'accès au crédit des renouvelables et développer les réseaux de façon appropriée.** Cette recommandation est particulièrement adaptée à la France : l'éolien français est en forte décélération à cause de l'accumulation des contraintes administratives et de l'incertitude qui pèse sur le tarif d'achat. Par ailleurs, les nouvelles modalités de raccordement des énergies renouvelables au réseau risquent aujourd'hui de rendre illusoire l'atteinte des objectifs 2020.

Au moment où le grand débat sur la transition énergétique s'ouvre en France, **les professionnels de l'éolien espèrent que la vision qui se dégagera du débat sera à la hauteur des ambitions européennes** et que la France ne fera pas figure de mauvaise élève ni dans les objectifs ni dans leur réalisation.

Nicolas Wolff, président de FEE, interpelle la Ministre : « *Le Conseil européen dont vous faites partie montre la voie, nous espérons que la France sera à la hauteur des engagements européens avant et après 2020* ».

A propos de France Energie Eolienne

Fondée en 1996, l'association France Energie Eolienne (FEE) rassemble aujourd'hui plus de 250 acteurs de la filière éolienne et représente les intérêts de cette filière industrielle qui pèse déjà plus de 11 000 emplois.

Elle vise à un développement harmonieux de ce nouveau secteur, afin de faire de la filière éolienne une industrie créatrice d'emplois non délocalisables et porteuse de développement en région.

CONTACT PRESSE - AGENCE RPCA

Cathy Bubbe – Anne-Sophie Leinot - Maxime Godart

c.bubbe@rpca.fr - a.leinot@rpca.fr - m.godart@rpca.fr - Tél : 01 42 30 81 00